

Geogrip 35

Nappe tridimensionnelle
pour l'accrochage de terre



Permet de stabiliser la couche d'apport sur des rampants de pentes élevées ou de longueurs importantes.

Facilite la végétalisation des bassins, des cunettes, des fossés.

Possède une très bonne résistance aux efforts de traction engendrés par la couche d'apport.

Grande facilité de mise en œuvre.

Notre service technique à votre disposition

Conditionnement

- Rouleaux de 4 m x 30 m
- Poids: environ 77 kg
- Palettes de quatre rouleaux

Emplois

- Geogrip a pour but d'augmenter très significativement l'angle de frottement entre l'accroche-terre et la couche de terre végétale. C'est donc un moyen idéal pour stabiliser et végétaliser les couches d'apport sur les rampants des bassins étanchés.
- Geogrip peut également être utilisé pour les berges de cours d'eau, les couvertures de décharges, les fossés routiers, les cunettes, etc.

Description et performance

Geogrip est une nappe tridimensionnelle en filaments de polypropylène armée d'une géogrille en PET/EVA qui lui confère des performances mécaniques élevées.

Performances mécaniques du Geogrip 35

Masse surfacique	645 g/m ²
Épaisseur sous 2 kPa	18 mm
Résistance maximale à la traction	35 kN/m
Allongement à l'effort maximal	12 %



An Icopal Group Company

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification

L'ensemble des sites de la Société



Conditions générales de mise en œuvre

La capacité du Geogrip à stabiliser la couche de protection (terre végétale ou autre) des rampants est fonction de plusieurs paramètres :

- L'angle de frottement aux différentes interfaces géosynthétiques ;
- L'angle de la pente du talus ;
- La longueur du rampant ;
- L'épaisseur de la couche de protection ;
- La nature de la couche de support ;
- La nature de la couche de terre à végétaliser.

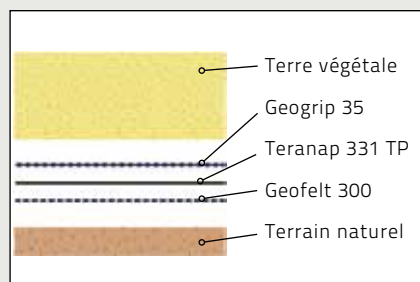
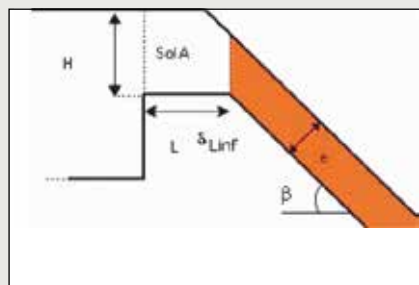
Il est donc indispensable de réaliser un dimensionnement pour chaque ouvrage afin de s'assurer que Geogrip est bien adapté à la configuration de ce dernier.

En effet, une valeur légèrement erronée de l'une des caractéristiques ci-dessus est susceptible de modifier la stabilité de la couche de terre ou les contraintes appliquées au Geogrip.

Le service technique de Siplast est à votre disposition afin de réaliser le dimensionnement de vos ouvrages. Il dispose en effet d'un logiciel (G-SCAP) prévu à cette fin qui a été conçu par le CEMAGREF avec la collaboration de Siplast.

Ce logiciel permet de caractériser la stabilité sur pente en calculant la force d'ancrage nécessaire à chaque ouvrage à partir des paramètres énumérés ci-dessus et en tenant compte des facteurs de sécurité adéquats.

Siplast peut également assortir ses notes de calculs de schémas explicatifs (voir ci-dessous).



Mise en œuvre

Geogrip est disposé entre la géomembrane, surfacée ou non d'un géotextile, et la couche de terre végétale (ou autre).

Les rouleaux sont déployés jusqu'au bas du talus avec un retour à l'horizontale d'environ 1 m.



Geogrip est ancré en tête de talus par des épingles ou fers à béton recourbés dans la même tranchée d'ancrage que la géomembrane.



Le recouvrement des lés doit être de 30 cm minimum ; on peut éventuellement les raccorder entre eux grâce à des colliers de serrage.

Afin de ne pas endommager Geogrip lors de la mise en œuvre de la couche de terre, il convient de respecter les recommandations suivantes :

- ▶ Mise en œuvre de bas en haut par couches successives de 30 cm à 50 cm ;
- ▶ Pas de déversement brutal de terre directement depuis le haut du talus.



La végétalisation devra avoir lieu dans les plus brefs délais après le recouvrement du Geogrip. Il conviendra donc de veiller à la fertilité de la couche d'apport tout en tenant compte de la période de l'année propice à la germination.

Il est important que la couche d'apport possède une cohésion interne suffisante et compatible avec la pente du talus.



Document de référence

Fiche technique disponible sur demande auprès de Siplast.

Sécurité

Geogrip 35 n'est pas un produit classé dangereux, conformément à l'arrêté du 20 avril 1994 et dans le cadre de l'utilisation prescrite par cette notice.

Ce document n'est qu'indicatif, il convient de consulter les documents de référence en vigueur. Siplast-Icopal se réserve le droit de modifier ses produits et leurs prescriptions de pose, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques.